

Réunion Calcia sur l'eau, Sous-Préfecture, 1^{er} décembre 2014. Présents : maires, PNRVF, associations, Calcia et cabinet d'études sur l'eau. La réunion est dirigée par Henri Kaltembacher de la DRIEE. Compte rendu Dominique Pelegrin.

Ce compte rendu non seulement pour vous transmettre les quelques informations captées dans une réunion interminable et hyper technique, mais aussi pour montrer la méthode de non débat et de non information mise en œuvre par l'entreprise et l'administration.

La réunion du 20 octobre avait donné lieu à un vif débat (voir notre compte rendu et celui de l'AABV) à propos de l'eau. Dans le « relevé de conclusions » du Sous-Préfet, cette unique phrase : « après débat, il apparaît que les études relatives à l'eau sont acceptables par tous ». En réalité, tout le monde était d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas possible d'exploiter une carrière dans ces conditions !

La réunion s'est déroulée en deux temps.

D'abord présentation brève par Françoise Roux de l'étude hydrogéologique financée par le PNRVF. Elle sera bientôt plus longuement présentée, attire l'attention sur le bouleversement des différentes nappes et des risques de pollution.

La « piste » projetée peut avoir des conséquences sur la nappe superficielle (sables de Fontainbleau) risque d'assèchement des zones humides.

L'eau de la Montcient est en assez bon état, avec quelque pollution par des phytosanitaires. Le bassin versant fait 16,6km² dont 3 sont directement concernés par la carrière.

L'entreprise va au niveau de la nappe principale, du lutécien, il faut donc « rabattre » (pomper et mettre ailleurs) l'eau qui encombrera l'exploitation. Il y a risque d'érosion par ruissellement, lessivage des sols, risque de débordement en cas de pluie engorgement de la Montcient avec sédiments

Comment « rabattre » ces eaux

Comment être sûr que ça fonctionne ?

Exposé du bureau de Calcia, (BURGEAP) interminable, et très très technique. En fait, voir le compte rendu du 20/10/14 on n'apprend pas grand chose de plus.

Le débit moyen de la montcient passe entre Sailly et Brueil de 340 m³/h à 550 m³/h. La nappe participe donc pour 210 m³/h

Il y a cent mètres de dénivelé entre le haut du plateau et la vallée.

Les risques tels que décrit par le cabinet : diminution potentielle du débit de 'alimentation des étangs du Haubert 34%. De la vallée Danjon 17%

Bizarrement, l'un des chiffres choc, 27% de diminution de débit de la Montcient, cité dans la réunion du 20 octobre, a disparu de la présentation de Calcia (reçue le 2 décembre). Ce n'est pas sérieux !

Pour travailler au sec sur le « carreau » de la carrière, il faut pomper 77m³ de l'heure. (et encore, leurs études ont été faites cet été à un moment où l'eau est moins abondante...)

Ils veulent récupérer l'eau en amont de la carrière avec des pompes et de la réorienter de façon à ce qu'elle s'écoule de part et d'autre du site, dans des tranchées drainantes, « une chaîne de cascades » (?). Ils parlent de réinjecter l'eau dans la nappe en dessous. Créer des lignes de puits pour rendre l'eau à la nappe. Tout ça avait déjà été dit en octobre.

Réinjection d'eau, ça se fait couramment à Paris pour la géothermie et ça se fait plus rarement pour les carrières, il y a des financements pour ça... dit le bureau d'études. Un comble !

Le maire de Fontenay demande alors pourquoi descendre au-dessous de la nappe, pourquoi ne pas exiger de Calcia qu'il s'arrête au-dessus ?

M. Kaltembacher demande à Calcia d'étudier pour le 15 décembre ce qui se passe « économiquement et environnementalement » si on arrête la carrière à un niveau raisonnable au-dessus de l'eau...

Henri Kaltembacher estime que la réunion a permis de poser des conclusions sur un état initial.

Qu'il n'y a pas contradiction entre l'étude du PNR et l'étude de Calcia.

Il déclare qu'il y a deux hypothèses pour gestion des eaux souterraines lors de l'exploitation : rabattement, exploitation hors eau du carreau et réinjection en aval

2^e hypothèse : étudier dans l'ensemble des composantes la faisabilité d'une exploitation au-dessus du niveau actuel de la nappe.

La réunion du 15 décembre 2014 aura pour ordre du jour la « restitution des conclusions de la réunion thématique eau »... En est-on vraiment au stade des conclusions ? Ont-ils vraiment précisé le circuit que ferait l'eau surabondante qui va être perturbée, voire polluée par l'exploitation ? Ont-ils vraiment prouvé qu'il n'y avait pas de risques ? Ont-ils expliqué comment faire pour éviter que le niveau de la Montcient baisse ? Comment empêcher les pollutions ? Non, absolument pas.

On n'est pas plus avancés et on est censés en être arrivés aux conclusions...

Prochain épisode, la réunion « piste », le 10 décembre.